



*Extrait du Procès-Verbal ou Copie de Résolution
Municipalité de Saint-Anicet*

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité tenue au lieu des séances, lundi 5 octobre de l'an deux mille vingt-six. La présente séance est présidée par Mme. Sylvie Tourangeau, mairesse en présence de M. Denis Lévesque, directeur général et greffier-trésorier et les conseillères et conseillers suivants:

Ginette Caza,
Bradley Duke,
Martin Quesnel

District 1
District 2
District 3

André Picard
Marie Rachel Charlebois

District 4
District 5

2026-10-2103 NOMINATIONS DE MEMBRES CITOYENS AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) ET DU COMITÉ EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATTENDU que la résolution numéro 2026-03-1873 prévoyait la sélection de citoyens pour siéger sur les comités municipaux pour une période de deux (2) ans ;

ATTENDU la vacance d'un poste au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

ATTENDU la démission de Madame Johanne Ouellet de son poste au Comité en environnement et développement durable, acceptée par la résolution numéro 2026-09-2070 ;

ATTENDU l'intérêt manifesté par Messieurs Marius Trépanier , Bill Caza et Claude Patenaude:

Il est résolu majoritairement, la mairesse ne votant pas :

- **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**
DE NOMMER Monsieur Claude Patenaude à titre de membre citoyen.
- **COMITÉ EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**
DE NOMMER Monsieur Bill Caza à titre de membre citoyen, en remplacement de Madame Johanne Ouellet.

QUE ces deux nominations prennent effet immédiatement et se terminent en juin 2028.

Adoptée

Sujet à l'approbation du procès-verbal par les membres du Conseil municipal

DONNÉ À SAINT-ANICET , ce 6 octobre 2026

Sylvie Tourangeau
Mairesse

Denis Lévesque
Directeur général et Greffier-trésorier